Covid-19 : la peur n’évite pas le danger !

Compte Test - 2020-03-15 23:23:58 - Vu sur pharmacie.ma

Le Covid-19 continue à se propager à travers le monde. Le nombre de cas infectés augmente de jour en jour et la liste des victimes ne cesse de s’allonger à tel point que la situation est devenue cauchemardesque dans certains pays voisins comme l’Italie. La prise en charge des sujets atteints et des cas décompensés sature les hôpitaux de ce pays et particulièrement les services de réanimation. Le tri des malades nécessitant une réanimation s’avère aussi compliqué pour des médecins habitués à assurer des soins d’une manière efficiente et équitable pour tous les patients. Ce qui rend la situation difficile, c’est la contagiosité élevée de ce nouveau virus pour lequel on ne dispose, pour le moment, ni de vaccin, ni de traitements efficaces. Des essais cliniques sont actuellement menés dans différents pays pour tester l’efficacité et l’innocuité de certains antiviraux qui ont montré leur efficacité contre d’autres virus. De même qu’une course contre la montre s’est enclenchée afin de produire un vaccin. Mais d’après plusieurs experts, il faut plus d’une année pour qu’un vaccin puisse être mis à la disposition de la population. Par conséquent, les mesures barrières et le confinement restent les seuls moyens pour éviter une expansion trop rapide du Covid-19 et une saturation des structures hospitalières. À l’instar des autres pays, le Maroc a pris des mesures dans ce sens pour éviter une flambée des cas de Covid-19. Mais ces mesures ne peuvent donner l’effet escompté que s’il y a une vraie mobilisation et le respect strict des consignes émanant de l’Administration, notamment par les professionnels de santé dont le rôle est primordial pour faire face à cette pandémie. Les pharmaciens, qui ont l’obligation d’assurer la dispensation des médicaments, de prodiguer des conseils à leurs patients et de les aiguiller vers d’autres professionnels de santé, doivent être suffisamment informés et disposer des moyens garantissant leur protection contre le Covid-19. Pour ce faire, la profession doit se prendre en charge. La mise en place d’une cellule de crise semble incontournable. Cette cellule doit suivre de près la situation épidémiologique et sanitaire du pays pour pouvoir tenir les pharmaciens informés des consignes à respecter. Elle doit également leur donner des conseils en phase avec l’évolution de la pandémie, d’autant plus que beaucoup d’officinaux se posent des questions sur la nécessité de prévoir ou non des installations pour limiter le contact avec les patients, sur l’organisation des tours de garde et sur l’approvisionnement en médicaments. Pour ce dernier point, les trois maillons de la chaîne pharmaceutique doivent travailler de façon responsable et concertée en mettant le patient au centre de leurs préoccupations. Il n’est pas concevable qu’un pharmacien délivre une quantité anormalement élevée de médicaments à un patient, comme il n’est pas acceptable qu’un grossiste-répartiteur livre un pharmacien dix ou vingt fois son besoin habituel. Quant aux industriels, ils doivent adopter le même raisonnement avec leurs clients, qu’ils soient grossistes ou pharmaciens. Si ces conditions ne sont pas respectées, le stock du médicament sera anormalement réparti et on prend le risque de priver certains patients de médicaments vitaux. En ce qui concerne notre rédaction qui n’a aucun doute sur l’engagement des professionnels de santé de notre pays et sur leur abnégation, elle restera mobilisée autant que possible pour partager avec eux toutes les informations utiles dont elle disposera.